

Glaz se dote de nouveaux outils de tri optique

dem – Après trois mois de travaux et près de six mois de réglages, Triglaz, le centre de tri de la zone industrielle de Sotral, affiche des performances au-delà des attendus en ce début d'année.

Un an de productions supplémentaires en trois mois

Après avoir été dimensionné pour pouvoir traiter à l'année 5 000 tonnes par an pour ses clients du Nord-Finistère, soit des tonnages de co-traitement intercommunales (EPCI), un an de productions supplémentaires de communes représentées par 570 000 habitants, le centre de tri réalise, grâce à ses nouvelles équipes performantes, une production de 15 000 tonnes de production sur les premiers mois de l'année, soit une augmentation de la capacité théorique.



Les employés ne ménagent pas leurs efforts pour perfectionner le tri.

Photo : Ouest-France

re des autres collectivités – Le centre de tri de Triglaz a pu bénéficier de la montée en puissance des tonnages d'emballages en provenance de communes de tri (films, cartons, etc.) sur le territoire. « **Tri fait preuve de solidarité en matière de collectifs** », souligne le directeur de Triglaz, « **notamment pour les travaux de maintenance à Rouen, Seroc et Syvedac Kerval à Saint-Brieuc** ». Guy Colin, président de Sotral, précise que Triglaz a également

connu. C'est d'ailleurs après plusieurs sinistres récents au niveau national et à des départs de feu récurrents sur Tri Glaz (batteries au lithium) qu'il a été décidé d'augmenter les investissements pour doter le site de caméras de détection infrarouges de dernière génération et d'outils d'extinction, tant sur les stocks que sur le process.

20 postes supplémentaires créés – Les résultats laissent envisager, dans le cadre de partenariats, de mettre le site à disposition pour des tests de recyclabilité sur des produits spécifiques, ou encore de tester des mesures de qualité en continu sur le process en étroite collaboration avec Citéo, entreprise privée spécialisée dans le recyclage des emballages

ménagers. L'investissement des consignes d'emballage s'élève à près de 7 millions d'euros, financé par l'Ademe, agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, et par le service public. Pour garantir la qualité compatible sur l'ensemble des matières avec les équipements attendus par les recycleurs, Sotral a créé, soit un total de 63 postes de travail supplémentaires, soit 23 Tribord en ins-

Encore trop d'erreurs de tri – Faut-il encore rappeler que le tri n'est pas une déchetière à ciel ouvert de déchets recyclables dans des sacs jaunes se retrouvant dans les poubelles, tels que les restes de repas (bouteilles non vidées, emballage, etc.), essuie-tout, masques, etc. « **Il faut faire attention à l'emballage des déchets électriques et électroniques** », souligne Guy Colin. « **Il faut également un respect des consignes de tri** », martèle Guy Colin.